



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Retrait de l'œuvre *Necessita dei Volti* par le Centre Georges Pompidou.

Question écrite n° 14311

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet alerte M. le ministre de la culture sur le retrait de l'œuvre *Necessita dei Volti* par le Centre Georges Pompidou. L'œuvre, *Necessita dei Volti* (l'urgence des visages) est une œuvre collective d'artistes internationaux offrant un regard photographique sur la situation au Sahara occidental, retirée précipitamment du Centre Georges Pompidou le 3 novembre 2018. Cet ensemble de photographies diverses donne à voir de la situation politique et humanitaire particulièrement préoccupante au Sahara occidental. Soutenue notamment par le prix Nobel de littérature José Saramago ou encore le cinéaste Ken Loach, cette œuvre a déjà été exposée en octobre 2012 dans la petite salle du Centre Georges Pompidou puis a ensuite intégré la collection de la bibliothèque Kandinsky. Sur initiative de la bibliothèque en octobre 2018, et après accord des artistes et de la direction du Centre sur les modalités de sa présentation, la création intègre les collections permanentes du Centre Georges Pompidou. Cependant, dès le 3 novembre, l'œuvre est retirée, après que la direction du Centre Pompidou ait reçu un certain nombre de protestations venant des autorités culturelles marocaines, notamment de la Fédération nationale des musées marocains. En dehors des considérations politiques sur la situation au Sahara occidental, le simple fait qu'un état étranger par un intermédiaire ou un autre exerce des pressions sur un musée public pour faire retirer une œuvre d'art est une atteinte grave à la liberté de création et de programmation. Il n'est pas acceptable qu'une œuvre, en raison de considérations politiques, soit retirée d'un musée public. Aussi, elle lui demande si ses services disposent d'éléments complémentaires sur les raisons de ce retrait et le cas échéant lui demande de bien vouloir agir afin que l'œuvre puisse réintégrer la présentation permanente du Centre Georges Pompidou.

Texte de la réponse

Dans le cadre de son parcours permanent au niveau 4, le Centre Pompidou a présenté, à compter de fin octobre 2018, un livre d'artiste intitulé « *Necessita dei volti* », réalisé par un collectif d'artistes principalement italiens. Cet ouvrage était constitué de 483 images choisies parmi une collection de photographies, prises notamment par le Front Polisario pendant le conflit militaire opposant le Maroc et la Mauritanie au Front Polisario, dans le Sahara occidental, entre 1975 et 1991. Cet ouvrage est entré dans la collection de photographies du Centre Pompidou et avait déjà été présenté au public en 2012. Contrairement à ce qu'a avancé la presse étrangère, il ne s'agissait nullement d'une exposition, mais de la simple présentation d'un livre d'artistes au sein d'une salle du musée. Il était temporairement présenté en contrepoint d'un film d'une artiste d'aghestanaise sur la difficulté de transmettre son patrimoine dans son pays. Ces deux œuvres très différentes se rattachaient à une problématique commune : les archives et le traitement patrimonial dans la création contemporaine. Peu de jours après l'ouverture de cette salle, la présentation de ce document a fait l'objet d'une polémique qui a conduit le Centre Pompidou à retirer l'ouvrage. Ce choix paraissait nécessaire, car l'ouvrage ne pouvait plus être présenté sans être accompagné d'un appareil critique et d'une médiation spécifique, ce qui n'était pas le propos développé dans cette salle du musée sur le thème des artistes et de leur intérêt pour les archives. Isoler cet ouvrage des autres œuvres présentées et le compléter par un appareil critique aurait rompu l'unité du propos scientifique et culturel attaché à la présentation de ces œuvres comme un ensemble.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14311

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 janvier 2019

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#), page 10371

Réponse publiée au JO le : [15 septembre 2020](#), page 6280